



Préavis de grève local 29 septembre 2026

Plus de services publics, plus de salaires à la Région Ile-de-France

Saint-Ouen, le 23 septembre 2026

Madame la Présidente du Conseil Régional d'Ile-de-France,

Depuis 2000, à cause des mesures d'austérité, le point d'indice de la Fonction Publique a perdu 28,6 % de sa valeur. Conséquence : près d'un million d'agents publics ont vu leur traitement indiciaire rattrapé par le SMIC ! Côté cadres, un ingénieur territorial gagne aujourd'hui 15 à 20% de moins qu'un ingénieur du privé à missions comparables.

Et les premières annonces budgétaires pour 2027 font planer la menace de nouvelles contraintes sur les services publics ainsi que sur les rémunérations et les conditions de travail.

La CGT-SPERCRIF, 1er syndicat de la Région Ile-de-France, appelle l'ensemble des agents régionaux à se mobiliser par la grève et la manifestation dans le cadre de la journée intersyndicale et interprofessionnelle du 29 septembre.

Les motifs de colère sont nombreux, aussi bien dans les Lycées qu'au Siège. Même si nos conditions de travail, nos métiers et nos statuts sont très différents, nous aspirons tous à la même chose : être respectés pour notre travail, recevoir une juste rémunération et pouvoir évoluer, réussir à concilier notre engagement pour le service public et notre vie familiale sans nous abîmer la santé ou nous mettre en danger !!

REVENDEICATIONS REGIONALES

- Revaloriser de 500 € la prime « de fin d'année », portant son montant annuel de 1 500 à 2 000 € brut
- Attribuer l'IFSE et la prime de fin d'année à tous les agents contractuels, qu'ils occupent un poste vacant ou de suppléance
- Multiplier par 2 la participation régionale aux frais de mutuelle pour les agents régionaux, les enfants et les bénéficiaires de l'obligation d'emploi ; Maintenir la couverture santé des retraités, sans hausse des cotisations
- Reparamétrer l'outil Tempo pour garantir le respect des 1 554h/an dans les lycées
- Accélérer les négociations en cours sur l'ouverture de la catégorie B aux agents des lycées encadrants ; aligner l'IFSE des agents de maîtrise des Lycées sur celui du Siège
- Cantine : revaloriser de 2€ l'indemnité par repas
- Télétravail : Revaloriser l'indemnité journalière à 2,88€ à concurrence de 253,44€ par an ; rétablir un droit aux TTF réellement applicable, dans l'esprit de la délibération cadre de 2021.
- Lancer un plan de rénovations thermiques pour tous les lycées franciliens

REVENDICATIONS NATIONALES

- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents territoriaux, en portant sa valeur à 6,50 € et son indexation sur l'inflation
- La refonte des grilles de rémunération devant permettre un réel déroulement de carrière
- Garantir une réponse aux besoins de la population via des services publics de proximité dotés de personnels
- L'abrogation de la loi du 6 août 2019, dite de transformation de la Fonction publique, et celle de la contre-réforme des retraites pour un retour à l'âge de départ à la retraite à 60 ans
- Le rétablissement intégral du salaire pendant les congés maladie ; abrogation du jour de carence

Aussi, la **CGT-SPERCRIF dépose**, en vertu des dispositions en vigueur, un **préavis de grève locale pour les agents territoriaux de la Région Ile-de-France, le 29 septembre 2026 à partir de 6h30.**

Conformément aux dispositions légales, notre organisation syndicale demande l'ouverture des négociations obligatoires. Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, nos salutations syndicales.



Charles AFFATICATI
Secrétaire général CGT-SPERCRIF